

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2605

Société : Royal air Maroc.

Actif Pensionné(e)

Autre : Retraité

Nom & Prénom : SABIF Saïde

Date de naissance : 29-05-1956

Adresse : Pôle Urbain Nouaceur B^d WALILI N^o 444 7 V. Nouaceur - Casablanca

Tél. : 0661156142

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAFID
Professeur de Réadaptation
et Médecine d'Urgence
et Médecine de la Santé
70, Rue Sadi 12
Tel: 066114006



Date de consultation : 08/12/2020

Nom et prénom du malade : SABIF Saïde Age : 64 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : A

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA -

Le : 08/12/2020.

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
8/12/2012	Actes	Coef	300000	Docteur HAFID Professeur de Réanimation et Médecine d'Urgence 70, Rue Cadi Ayyad Casablanca Tél : 0661 14 20 06

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
N. DADOUR PHARMACIE DE LA ABLANCA - Tel : 0522 25 05 71 29, rue Abou Ishaq Al Marouf Beyrouth - Liban	08/12/2023	178.10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	
<i>Dr. S. A. B. L. N. T. A. R. E. B.</i> 70, Rue C... Tél: 0522.990.990-100 CASABLANCA	08/10/2020	<i>PAR CLINIQUE</i>			100.00
<i>MUSIQUE MAGHREB</i> DSS Maârif Tél: 0522.23.45.40	08/10/2020	<i>PAR PHARMACIE</i>			50.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
D	G
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

The diagram shows a 10x10 grid of numbered circles arranged in a diamond shape centered at point H (5,5). The grid is rotated 45 degrees clockwise relative to the coordinate system axes D (horizontal) and G (vertical). The numbers in the grid are as follows:

	1	2	3	4	5	6	7	8
1	1	2	3	4	5	6	7	8
2	2	1	4	3	6	5	8	7
3	3	4	1	2	5	8	7	6
4	4	3	2	1	6	5	8	7
5	5	6	7	8	1	2	3	4
6	6	5	4	3	2	1	8	7
7	7	8	5	4	3	2	1	6
8	8	7	6	5	4	3	2	1

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

مصحة المغرب

CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca
 Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
 Fax : 05 22 23 45 40

Casablanca, le ... 07/11/2020

~~CLINIQUE MAGHREB
 70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca
 Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
 Fax : 05 22 23 45 40~~

+ SADIF SPAIDHA

~~CLINIQUE MAGHREB
 70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca
 Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
 Fax : 05 22 23 45 40~~

by Alpraz 0,5mg

35.70



1/4 1/4 1/4 le dr

79DH00

04.2023
 L 2000512

4 026466 004907

2g Adderitza
 79. 160g (10)

2g Tagz - 1ampx3ml

63,140

63.60



Docteur HARTI A.
 Professeur de Réanimation
 Médecine d'Urgence
 Rue Al Kadi Iass - Casablanca
 Tel : 0661 14 20 06

Docteur HARTI A.
 Professeur de Réanimation
 Médecine d'Urgence
 Rue Al Kadi Iass - Casablanca
 Tel : 0522 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39

N. DADDOUN
 Pharmacie de la Croix d'Or
 139, rue Abou Ishak Al Marconi (Maârif)
 CASABLANCA - Tél. : 0522 25 05 77

مصحة المغرب

CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi lass - Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39

Fax : 05 22 23 45 40

Casablanca, le

20/12/2002

Miss Sidi Saida présente
un état névrotique, avec
hyperexcitabilité formelle,
elle a nécessité une sedation
et d'hypnose + anesthésie
et domicile -
+ exégèse 3ème u.

Evaluation Jaber N.

مصحة المغرب
CLINIQUE MAGHREB
70 Rue Cadi lass Maârif
tél: 0522.990.990 - Fax: 0522.23.45.40
CASABLANCA

Docteur HARTI A.
Professeur de Réanimation
et Médecine d'Urgence
70, Rue Cadi lass - Casablanca
Tél : 0661 14 20 06

مصحة المغرب CLINIQUE MAGHREB

70, Rue Al Kadi Iass - Maârif - Casablanca
Tél. : 05 22 990 990 (L.G) 25 81 11 - 23 45 39
Fax : 05 22 23 45 40

Casablanca, le

FACTURE

Casablanca, le 08/12/20

Nom patient : SADIF SAIDA

CONSULTATION) : DR HARTI 300DH

FRAIS DE LA CLINIQUE: 100DH

PHARMACIE: (INTRANUL ROSE+ MIDRAZULAM+ SERANGUE 5ML+COTON+ALCHOOL+
SPARADRA+G JETABLE+ LUNETTE A O2 +MASQUE A O2 + O2 PAR MINUT (1H) + SALBUMOL
INJECTABLE) 215 dh

Montant total :

615DHS

ARRETTE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :
SIX CENT QUINZE DH

